

Synthèse FCPE du 3e Conseil d'École de Poissy du 7 juin 2010

Centre de loisirs d'été

Localisation des centres de loisirs d'été :

Intervention de M. Molotkoff en charge du dossier à la Mairie du 5^e.

Ce dernier explique la situation suite au courrier adressé par la FCPE à la Mairie du 5^e sur l'éloignement des centres de loisirs pendant l'été. En effet, les écoles de Poissy et de Pontoise doivent en effet être fermées cet été en raison de travaux, ce que personne ne remet en cause. La localisation des centres de loisirs ouverts cet été est disponible sur le site web de la mairie. *(Note : un plan est aussi disponible sur le site de la FCPE Poissy : <http://fcpe.poissy.free.fr>)*

Il n'est pas possible d'avoir un lieu d'accueil à Poissy avant de réorienter les enfants vers les centres de loisirs d'été car cela retarderait l'heure d'arrivée des enfants sur l'espace de plein air.

Rappel : durant l'été, les enfants sont acheminés chaque matin par car jusqu'à un grand espace de plein air de la ville de Paris (à Vincennes). Une journée Portes Ouvertes de cet espace plein air est envisagé mi août pour permettre aux parents de venir le découvrir (date non encore déterminée)

Préinscription obligatoire : La préinscription se fait au niveau de l'école de Poissy ou du centre de loisirs d'été souhaité par les parents, jusqu'au 18 juin pour le mois du juillet (avec possibilité de s'inscrire aussi pour août) et du 8 au 23 juillet pour le mois d'août. Les parents doivent préciser le centre où ils veulent envoyer les enfants. M. Molokov nous assure que tous les enfants seront accueillis sur le point d'accueil souhaité (pas de refus). La préinscription est obligatoire mais il n'y a pas, pour cet été, de facturation si un enfant préinscrit n'est finalement pas présent. L'année prochaine, la préinscription devrait aussi se faire sur internet.

Encadrement : Les équipes seront différentes sur juillet et août, et différentes de celle qui intervient durant l'année à Poissy.

La veille de la rentrée scolaire, mercredi 1er septembre, les enfants seront accueillis comme tout l'été dans les mêmes centres d'accueil pour aller vers l'espace de Loisirs à Vincennes (pas d'accueil à Poissy ce mercredi là. L'accueil à Poissy démarrera le mercredi suivant)

Cantine / Goûter

Facturation : Plusieurs arrondissements testeront l'année prochaine une facturation unique (centres de loisir, goûters, cantine...) reçue à domicile. Des développements sont en cours afin d'aller vers la possibilité d'un paiement par internet et de réservation des centres de Loisirs aussi par internet.

Ceci permettra d'avoir un justificatif pour la défiscalisation. Les parents élus demandent en effet d'avoir des justificatifs pour les goûters du soir (et pas seulement pour le Centre de Loisirs)

Cantine Bio :

Les tarifs de la cantine vont être modifiés afin de permettre une harmonisation des tarifs sur l'ensemble des arrondissements parisiens (un papier d'information a été distribué aux familles). Cependant cela ne va pas induire d'augmentation des recettes (50 % des enfants étant en tarif réduit dans le 5^e, tarifs réduits qui ont été revus à la baisse). Sans augmentation du budget de la cantine, Mme Goirand souligne qu'il n'est pas évident de passer à une alimentation 100% bio. Les parents FCPE ont souligné, au-delà du fait d'augmenter la part de bio, leur attachement à la qualité des aliments et à la cuisine faite sur place, à l'inverse des cuisines centralisées et sous-traitées de bon nombre d'arrondissements.

(Note : les représentants des parents d'élèves ont d'ailleurs pu visiter les locaux des cuisines et salles de déjeuner jeudi 10 juin, goûter au repas servi ce jour là aux enfants et échanger sur les attentes des parents avec M. Jean Tiberi ainsi qu'avec le nouveau responsable de la Caisse des Ecoles du 5e en charge des cantines et de l'élaboration des menus).

Travaux

Les parents d'élèves avaient demandé des travaux de rénovation de l'école (notamment peinture du plafond du 2^e étage) lors du dernier Conseil d'école. Le Maire a fait voter ces travaux sur son propre budget. Ce 2^e étage, ainsi que la cage d'escalier, et le hall d'entrée vont être repeints.

La pompe de relevage de la cantine et les jeux de la cour vont aussi faire l'objet d'une remise en état.

Projet d'école (sport et Journal)

Sport : Installation tous les mardis matin d'ateliers d'Education Physique et Sportive (EPS) qui sont utilisés par toutes les classes. Dans ce cadre, un budget a été débloqué par le Maire pour financer des espaliers qui ont déjà été installés. Les enfants apprennent ainsi à mieux maîtriser leur équilibre après 4/5 séances.

Journal scolaire : Les articles sont rédigés et le journal va sortir courant juin. Plusieurs activités : semaine de la presse à l'école, fabrication de pâte à papier (classes de petits), visite des locaux du journal « Santé Magazine » (classe 5), visite d'un marchand de journaux, intervention d'une journaliste du « Monde 2 » et de « Pilote » (toutes les classes),...

Toutes les classes ont fait un article. Les enfants bénéficiant d'une aide personnalisée ont été particulièrement impliqués dans le projet de l'école (frappe des textes, graphisme de la page de garde).

Synthèse FCPE du 3e Conseil d'École de Poissy du 7 juin 2010 (suite)

Aide personnalisée

12 enfants en ont bénéficié toute l'année (11 Grands et 1 Moyen). 10 enfants en ont bénéficié de manière partielle sur l'année (6 Grands et 4 Moyens).

Démarche et bilan sur l'année :

- Identification des enfants et ciblage de leur difficulté (ex : découpage, tenue du stylo)
- Décision par les enseignantes en octobre des enfants qui auront besoin d'une aide.
- Constitution des petits groupes pour l'aide. Les maîtresses de petite section prennent en charge des enfants de moyenne et de grande section.
- Bilan réalisé tous les mois entre les enseignantes avec un point sur chaque enfant. Un échange se crée entre la maîtresse en charge de l'enfant toute l'année et la maîtresse qui le suit dans le cadre de l'aide personnalisée.

Tous les parents signent en début d'année un papier d'autorisation pour que leur enfant bénéficie de l'aide personnalisée. Par la suite, si un enfant bénéficie de cette aide, ses parents n'en sont pas informés. S'ils l'apprennent par leur enfant, ils peuvent en parler à l'enseignante.

Ludothèque

Classes 4 et 5 : Pas d'intervention nécessaire de parents.

Classe 3 : Beaucoup d'annulations liées à la faible participation des parents

Classe 1 et 2 : Quelques parents très impliqués mais qui s'essouffent à la fin de l'année.

L'équipe pédagogique réfléchit pour trouver un horaire plus simple pour les parents (8h30).

Sorties et fêtes

Cette année les sorties ont beaucoup été basées sur le projet d'école « Journal ».

Sorties de fin d'année :

17 juin : Promenade en bateaux bus, visite du Musée des Arts Premiers et déjeuner sur le Champ de Mars (Moyens et Grands).

25 juin : Promenade en vedettes du Pont-Neuf, déjeuner dans le parc de Saint-Cloud et visite des jardins Albert Kahn (Petits).

Fête de fin d'année : samedi 26 juin à 10h (départ à 10h00 par la chorale). Des affiches vont être mises en place afin que les parents s'inscrivent à la tenue des stands.

Droit à l'image

Diffusion des images prises par les parents pendant les fêtes : Selon le Service Juridique de la Ville de Paris, la diffusion d'images non autorisées peut faire l'objet de poursuites par les parents des enfants pris en photo. Mme SIMON rappelle que les parents sont donc responsables de leurs prises de vue et des usages qu'ils en font. En cas de violation du droit à l'image (ex : publication sur un site internet de photos d'enfants reconnaissables sans autorisation des parents), les personnes qui ont pris les photos peuvent être attaquées par les parents concernés.

Surveillance des récréations :

9h45 - 10h15 : Petits (2 classes soit un peu moins de 60 enfants)

10h15-10h45 : Moyens-Grands (3 classes soit environ 85 enfants)

Equipe de surveillance : 2 adultes, une enseignante et une ATSEM, sont systématiquement présentes dans la cour pour la surveillance (elles se font remplacer si elles doivent s'absenter, même momentanément). Les enseignantes considèrent que le taux d'encadrement est largement suffisant et qu'elles ont une bonne visibilité de ce qui se passe dans la cours.

Jeux dangereux : Dans ce cas, les enseignantes recherchent l'origine de ces jeux et sensibilisent les enfants à ces dangers.

Organisation de la rentrée 2010-2011

Ce sont les mêmes enseignantes qui assureront les mêmes niveaux à la rentrée (à l'exception de Cécile Guibert qui sera remplacée par Mme Fabienne Hirbec chez les petits). Elles auront toutes un statut de « titulaires » (sauf les compléments de temps partiel de Marion et Christine qui arriveront à la rentrée).

Les classes sont chargées avec des effectifs de 30 élèves.

Mme SIMON précise d'ailleurs que les enfants de 2008 ne seront pas scolarisés. Certains enfants de 2007 qui n'auront pas 3 ans en septembre pourraient ne pas être intégrés à cette date.

... toutes les informations, le plan des Centres de
Loisirs été, sur notre site :

<http://fcpe.poissy.free.fr>